



23 bis, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**UNE MAISON D'HABITATION** sise à **SAINT BAUZILLE DE PUTOIS, 34, impasse des Casernes**, composée de deux étages sur rez-de-chaussée, comprenant au rez-de-chaussée : deux caves voutées, au premier étage : deux pièces et au deuxième étage : une grande pièce avec salle de bains, d'une superficie de 87,64 m<sup>2</sup> et 41,03 m<sup>2</sup> de surface annexe, cadastré section D, No 471, pour 70 ca.  
*Occupée à titre gratuit.*

**MISE A PRIX : 50.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

*Visite des lieux organisée le 18 mars 2021 à 14 h*

---

**ADJUDICATION LE LUNDI 29 MARS 2021** à 14 heures et suivantes au besoin  
AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

---

A la requête de :

1) Monsieur le Chef de Poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTPELLIER 1ère DIVISION, domicilié ès-qualités 29, boulevard Louis Blanc, 34000 MONTPELLIER et actuellement 40, rue de Louvois, La Paillade, 34181 MONTPELLIER CEDEX 4.

2) Monsieur le Chef de Poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTPELLIER 2ème DIVISION, domicilié ès-qualités en ses bureaux situés 7, rue Montcalm puis Parc Technologique du Millénaire, bâtiment 11, 1350, avenue Albert Einstein, 34956 MONTPELLIER CEDEX 2 et actuellement 156, rue Alfred Nobel, CS 99501, 34266 MONTPELLIER CEDEX 2,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

### **RENSEIGNEMENTS**

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître V. RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 20/00096).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

### **DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE**

La maison se compose au rez-de-chaussée d'un hall duquel on accède à deux caves voutées.

Un escalier en pierres mène au premier étage où se trouve un séjour-salon avec coin cuisine.

Le deuxième étage comprend sur le palier une mezzanine avec plancher bois, puis une chambre et une salle de bains.

Le chauffage est assuré par une chaudière au fioul.

Il existe une servitude de passage au profit de la parcelle section D, No 472.

Ce droit de passage concerne le hall d'entrée en rez-de-chaussée et la cage d'escalier menant au premier étage jusqu'à la porte d'entrée de l'appartement voisin cadastré section D, No 472.

Les frais d'entretien sont partagés à hauteur de moitié entre les propriétaires.